

INFORMATION

Le mardi 10 janvier 2017, la rue Bir Hakeim sera interdite à la circulation, de la rue du Quartier neuf au cimetière, en raison d'un exercice de sécurité civile au lycée Pierre-André Chabanne (une déviation sera mise en place).

En conséquence, il est conseillé aux riverains de déplacer son véhicule la veille afin qu'il ne soit pas bloqué pendant la durée de l'exercice (environ 2 heures) qui aura lieu entre 8h00 et 18h00.

Je vous remercie de votre compréhension.



J.C. FOURGEAUD
Maire